

energivie.info

Construire, rénover, économiser
avec la **Région Alsace** et l'**ADEME**

DOSSIER DE PRESSE

Le programme energivie.info soutient
les professionnels alsaciens du bâtiment

Novembre 2013



Programme
energivie.info



energivie.info est un programme de
la Région Alsace et de l'ADEME avec
l'Union européenne pour développer
l'efficacité énergétique en Alsace.

Le programme energivie.info soutient les professionnels alsaciens du bâtiment

Le Schéma Régional Air Climat Energie Alsace (SRCAE), approuvé le 29 juin 2012, offre un cadre stratégique unique qui renforce l'articulation entre les actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration de la qualité de l'air.

L'objectif est de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre en Alsace entre 2003 et 2050.

Le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) a pour objectifs principaux de rénover 500 000 logements par an en France d'ici à 2017 et de diminuer de 38 % la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment à l'horizon 2020.

Le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie avec 70 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep), soit 43 % de l'énergie finale totale. L'énergie consommée entraîne l'émission de 120 millions de tonnes de CO2 représentant 25 % des émissions nationales. Le parc de bâtiments est hérité au trois quart d'avant le premier choc pétrolier avec des performances énergétiques médiocres. La rénovation des bâtiments existants, à usage d'habitat, d'activités ou collectif, apparaît comme une cible prioritaire au regard de la plupart de cet enjeu.

A partir de juillet 2014, l'accès au Crédit d'Impôts Développement Durable et à l'éco-prêt à taux zéro en janvier 2015, accordés dans le cadre de la rénovation énergétique des logements, seront conditionnés au recours à des entreprises labélisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). La décision de renforcer ce dispositif contribuera à atteindre l'objectif fixé.

Sur la base d'une étude commandée auprès de Decryptis, expert en études de marché et appui marketing, pour évaluer les compétences des entreprises alsaciennes du bâtiment et leur besoin en formation, la Région Alsace et l'ADEME, en partenariat avec l'INSA de Strasbourg et les professionnels du bâtiment créent une nouvelle entité : le [centre de ressources energivie.info du bâtiment durable en Alsace](#), qui aura pour objectif la montée en compétence des professionnels de la région.

Ses actions porteront sur la création d'une mission d'observatoire, la diffusion des bonnes pratiques, le recensement des besoins de formation et la diffusion des offres de formation existantes.

Le Centre de ressources energivie.info a été inauguré le 26 novembre 2013 en présence de Monique JUNG, Vice-présidente du Conseil Régional d'Alsace de Claude LIVERNAUX, Directeur de l'ADEME Alsace et de Marc RENNERT, Directeur de l'INSA de Strasbourg.

Au sommaire :

- I. Une étude pour connaître les professionnels alsaciens du bâtiment
- II. La mention Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)
- III. La Charte partenaire BBC-Effinergie Alsace
- IV. Le Centre de ressources energivie.info du bâtiment durable en Alsace
- V. Annexes

Plus d'informations sur www.energivie.info

I. Une étude pour connaître les professionnels alsaciens du bâtiment

Afin de déterminer les compétences, les besoins en formation des entreprises concernées et les actions qui permettront d'y répondre, la Région Alsace et l'ADEME ont lancé une enquête auprès de 600 entreprises alsaciennes du bâtiment,

Le panel alsacien

Le panel représente les 6 secteurs d'activité concernés par la rénovation des bâtiments (travaux électriques, installation sanitaire et chauffage, menuiseries, charpentes et couverture, isolation plâtrerie intérieure, maçonnerie-isolation et étanchéité extérieure).

Il se répartit sur l'ensemble du territoire alsacien à hauteur de 63.8% dans le Bas-Rhin et 27.3% dans le Haut-Rhin.

68% des entreprises interrogées ont plus de 10 ans d'existence.

37,5% d'entre elles comptent entre 1 et 4 personnes et 28.5% plus de 10 personnes.

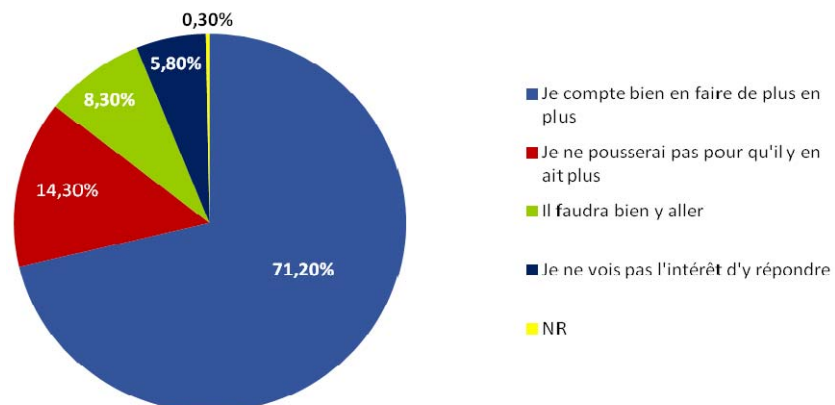
Le nombre moyen de chantiers annuels de ce panel s'élève à 82.

Les questions portaient essentiellement sur les chantiers de rénovation énergétique, sur l'intérêt des entreprises pour ce type de chantiers, la perception de leurs compétences ou encore leur besoin en formation.

L'enthousiasme des entreprises pour la rénovation énergétique

L'étude révèle que 88.5% des entreprises annoncent savoir répondre aux exigences de ces chantiers et 41.5% estiment que cela ne change rien à leurs pratiques habituelles.

71.2% d'entre elles abordent ce type de chantier avec beaucoup d'enthousiasme et espèrent développer encore le nombre de leurs chantiers dans ce domaine.

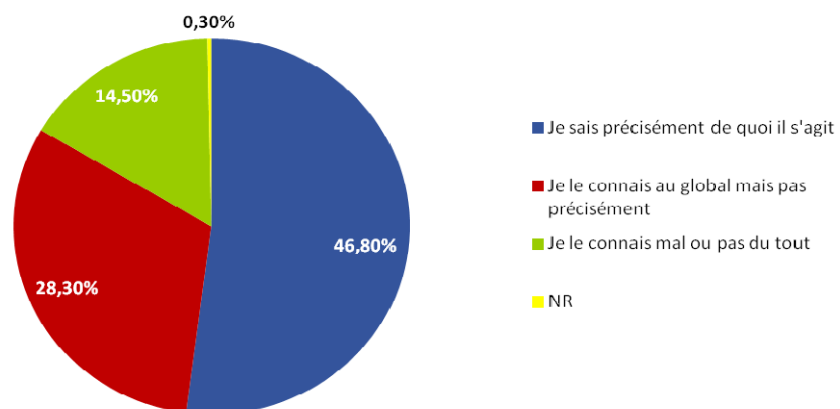


Pour les autres, la trop faible demande dans ce domaine (33%), les surcoûts engendrés par ce type de chantier tant au niveau du matériel que des matériaux ou encore simplement du temps passé sont autant de freins à l'envie d'approfondir ce domaine de compétence.

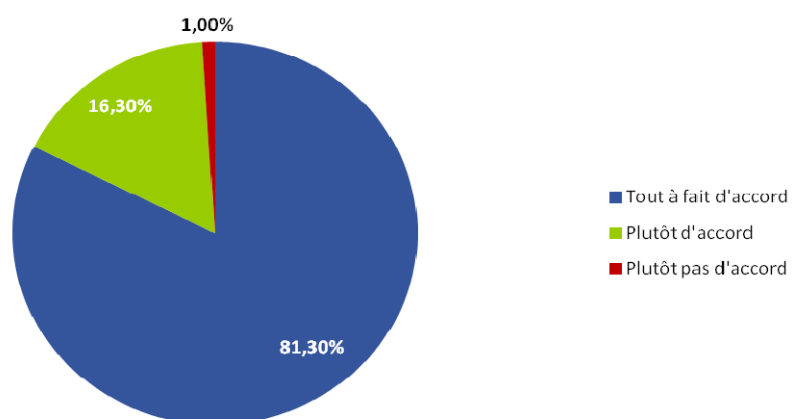
8,2% des entreprises interrogées avouent ne pas avoir les compétences requises et déclarent ressentir un besoin de formation.

Les connaissances des entreprises en matière de rénovation BBC

A la question portant sur la connaissance de l'entreprise du niveau d'exigences en matière de rénovation BBC, près de la moitié (46.8%) estiment savoir précisément de quoi il s'agit, 38.3% le connaissent mais pas précisément et 14.5% avouent mal ou pas du tout le connaître.



Une évidence partagée par tous : 81.3% des personnes interrogées pensent que tous les corps de métiers doivent être formés.



Pour l'essentiel (64,7%), les formations se font par l'intermédiaire des fournisseurs qui délivrent une information plus pratique en expliquant les procédés et mises en œuvre de leurs produits et 26.1% des entreprises font appel à leur corporation pour obtenir une formation, et 20.4% se contentent de trouver sur internet des formations rapides d'accès et peu chronophages.

Ainsi, en 2012, seules 9.1% des entreprises sondées ont suivi une formation indépendante en faveur des économies d'énergies dans le bâtiment. Pour 2013, les entreprises envisageant de suivre une formation de ce type représentaient 4.2%.

II. La mention Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)

En plus d'objectifs quantitatifs ambitieux (500 000 rénovations par an d'ici à 2017), le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat poursuit aussi un objectif qualitatif : garantir la qualité des travaux de rénovation réalisés. Ce plan comporte une série d'engagements qui visent à professionnaliser la filière et à organiser la montée en compétence des entreprises et des artisans du bâtiment.

Afin de s'assurer de cette qualité et de stimuler la demande, le gouvernement a fait le choix de conditionner l'aide publique – l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et le crédit d'impôts développement durable (CIDD) – au recours à des professionnels se prévalant de la mention « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE).

Cette décision permettra aux ménages souhaitant réaliser des travaux d'être assurés de la qualité des prestations que lui fournira un professionnel certifié RGE. Cette obligation, qui entrera en vigueur le 1er juillet 2014, stimulera la demande d'entreprises de qualité et incitera les professionnels à suivre une formation spécifique pour obtenir la mention RGE et monter en ainsi en compétences.

Actuellement, l'Alsace compte 7500 entreprises dont 660 ayant la mention « Reconnu Garant de l'Environnement », soit seulement 9% de l'ensemble du secteur. L'ambition du Centre de ressources energivie.info est d'augmenter le nombre de ces entreprises.

La mention RGE Travaux

La mention RGE travaux, mise en place en 2011, concerne l'amélioration énergétique (isolation, menuiseries extérieures, chauffage) et l'installation d'équipements utilisant une source d'énergie renouvelable.

Elle « atteste du respect, par l'organisme qui délivre le signe, d'un certain nombre de critères objectifs et transparents (compétences, références, audit systématique de réalisations de l'entreprise et accréditation par le Cofrac (Comité Français d'Accréditation) de l'organisme qui délivre le signe.

Elle inscrit ainsi les professionnels dans une démarche de renforcement de leurs compétences et de la qualité de leurs prestations », indique le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Lancement d'une mention "études"

"Pour atteindre les performances énergétiques fixées pour la rénovation, il faut, en plus des prestations de réalisation des travaux, des prestations de conception de plus en plus fines et précises ainsi qu'un accompagnement plus soutenu dans la mise en service et l'utilisation des ouvrages/équipements et des installations d'énergie renouvelable" soulignent le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et l'ADEME.

Le 4 novembre 2013, une charte nationale a été signée pour étendre la mention RGE aux professionnels de la maîtrise d'œuvre (bureaux d'étude, économistes de la construction, architectes).

Les principaux certificateurs ainsi que les organisations professionnelles ont travaillé avec l'Etat et l'ADEME pour définir des exigences minimales afin que les signes de qualité pour les études puissent bénéficier de la mention RGE.

III. La Charte partenaire BBC-Effinergie Alsace

Face à la nécessaire montée en puissance du BBC, la Région Alsace et l'ADEME Alsace, en partenariat avec les organisations professionnelles, ont mis en place une charte d'excellence, la charte "Partenaire BBC-effinergie®", pour répondre aux attentes des maîtres d'ouvrages, particuliers et collectivités.

La charte « Partenaire BBC-effinergie Alsace » est un **complément à la mention RGE** en reconnaissant les entreprises disposant d'une expérience de rénovation BBC. Elle s'appuie ainsi sur la reconnaissance nationale et son socle d'exigences tout en la complétant. En effet, la mention RGE atteste d'un niveau de connaissances techniques qui ne va pas jusqu'aux exigences du niveau BBC.

IV. Le Centre de ressources energivie.info du bâtiment durable en Alsace

Les nouveaux défis énergétiques et environnementaux que doivent relever les professionnels du bâtiment ainsi que les nouvelles dispositions nationales concernant l'éco-conditionnalité des aides publiques pour la rénovation des bâtiments rendent indispensables leur montée en compétence.

L'objectif principal du Centre de ressources energivie.info est de faciliter l'adaptation indispensable des professionnels du bâtiment aux techniques de construction et de rénovation basse consommation. Pour y parvenir, le Centre de ressources permettra la mutualisation des savoirs et savoir-faire, l'accès à une information pertinente et ciblée.

La Région Alsace et l'ADEME souhaitent ainsi relancer une dynamique de Centre de ressources pour les professionnels du bâtiment autour de 3 grandes axes : l'observation, la diffusion et la formation.

La mission d'observatoire

Il s'agit de répertorier et analyser les projets de construction ou rénovation BBC réalisés en Alsace afin de formaliser les « bonnes pratiques ». Le Centre a aussi pour mission de recenser les acteurs moteurs des projets exemplaires.

La diffusion des bonnes pratiques

Le Centre de ressources energivie.info s'attache à valoriser les bonnes pratiques et à les diffuser aux professionnels du bâtiment au travers, par exemple, de la réalisation de documentations, de visites de sites exemplaires, de conférences. Il assure également une veille technique et réglementaire et anime des réseaux de professionnels.

Formation des professionnels du bâtiment

Le Centre de ressources energivie.info a pour vocation de recenser les besoins de formation des professionnels et de diffuser l'offre de formation existante. Il contribue à adapter l'offre de formations aux besoins.

Le rôle de l'INSA de Strasbourg

Le Centre de ressource energivie.info est créé à l'INSA, à l'initiative de l'ADEME et la Région Alsace dans le cadre du programme energivie.info, et de l'INSA, qui en assure la gestion et l'animation.

Pour l'INSA de Strasbourg l'intérêt de ce choix est réciproque : les professionnels du bâtiment partageront leurs retours d'expériences et évoqueront les problèmes rencontrés lors de leurs différents chantiers pendant que l'INSA renforcera la compétence « efficacité énergétique des bâtiments » au sein de sa formation,

Ces échanges permettront d'identifier les besoins en formation continue et d'être force de propositions pour des études spécifiques (projets de recherche technologique, projets de fin d'études, etc.)

A propos de L'INSA de Strasbourg

Placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'INSA de Strasbourg est la seule école en France à former à la fois des ingénieurs et des architectes. Ses spécialités vont de la mécanique, à l'architecture, en passant par la plasturgie, la mécatronique, le génie électrique, le génie climatique et énergétique, le génie civil et la topographie. Trois spécialités sont accessibles par alternance. Elle compte 1700 étudiants et forme chaque année 300 ingénieurs, ce qui représente plus du tiers des ingénieurs diplômés en Alsace et 45 architectes. Née en 1875, elle fait partie du Groupe INSA depuis 10 ans, qui fédère les six instituts nationaux des sciences appliquées (Centre Val de Loire, Lyon, Rennes, Rouen, Toulouse et Strasbourg), ainsi que du réseau Alsace Tech, qui rassemble les quatorze grandes écoles d'ingénieurs, d'architecture et de management d'Alsace.

www.insa-strasbourg.fr

V. Annexes

Principaux organismes certificateurs pour la mention RGE « Travaux »

QUALIBAT - La pyramide bleue, symbole de compétence technique

Qualibat est un organisme historique qui recouvre un très vaste réseau d'activités. Elle délivre aux entreprises des qualifications professionnelles, certifications de métier et de systèmes.

ECO ARTISAN - Les artisans de la rénovation énergétique

Eco Artisan est une marque créée par la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) qui compte plus de 100.000 adhérents.

Les Pros de la Performance - Les artisans engagés dans la préservation de l'environnement

Les Pro de la Performance Énergétique est une marque lancée par la Fédération Française du Bâtiment (FFB) qui compte plus de 57.000 adhérents.

Qualit'EnR - Les certifications spécialisées dans les énergies renouvelables

Qualit'EnR est un organisme créé par l'ADEME et compte actuellement plus de 8.500 professionnels. Qualit'EnR est spécialisée dans les énergies renouvelables ainsi tous ses labels sont automatiquement RGE. Les entreprises de rénovation énergétique (sans ENR) devront se tourner vers d'autres organismes.

QUALIFELEC - Qualification des entreprises du génie électrique et énergétique

Qualifelec est le seul organisme français de qualification des entreprises de l'équipement électrique et énergétique.

Qualifelec peut délivrer la mention Grenelle pour les catégories « Installations Électriques », « Maintenance des Installations Électriques » et « Chauffage, Ventilation, Climatisation ». Pour cela, Qualifelec a créé une mention « Économie d'Énergie » sur l'exact modèle de celle lancée par QUALIBAT où l'entreprise doit justifier d'une formation FEEBat.

Céquami - Certification NF maison rénovée et NF maison rénovée HQE

Créé en 1999, Filiale commune au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et à l'Association QUALITEL, Céquami est l'organisme de référence pour la certification, la labellisation et la promotion de la qualité globale, environnementale et la performance énergétique pour la construction et la rénovation des maisons individuelles en France.

Organismes certificateurs pour la mention RGE « études »

Les organismes délivrant des certifications ou qualifications ayant pris des engagements pour faire évoluer leurs référentiels conformément à la charte « RGE » pour les études sont :

Certivea

Filiale du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment). Etablissement public de renommée internationale au service de l'Innovation dans le bâtiment, le CSTB, Certivea est organisé pour répondre aux enjeux du développement durable dans la construction. Il est spécialisé dans la recherche, l'expertise et l'évaluation des bâtiments.

Cinov Construction - syndicat

Le syndicat CINOV Construction regroupe tous les professionnels de l'ingénierie et du Conseil intervenant dans tous les domaines fonctionnels du bâtiment et des ouvrages de génie civil.

I.Cert - Organisme de certification

I.Cert, filiale d'ITGA créée en 2007, s'inscrit dans l'accompagnement des professionnels du diagnostic et dans l'objectif du Grenelle développe une offre Energie.

OPQIBI - Organisme de Qualification de l'Ingénierie

La qualification attribuée par l'OPQIBI a pour objet de reconnaître la compétence et le professionnalisme d'un prestataire d'ingénierie (personne morale) : Ingénieurs-conseils, bureaux d'études, sociétés d'ingénierie, ...

OPQTECC - Organisme de qualification des économistes de la construction et des programmistes

L'OPQTECC est le premier organisme de qualification professionnelle à avoir été créé en 1965 pour les économistes de la construction et les programmistes.